

Certificat

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

La certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires porte sur les performances d'éco-construction, d'éco-gestion, de confort et de santé d'une opération de construction. Elle atteste de :

- la mise en œuvre d'un système de management d'opération permettant de fixer les cibles environnementales, d'organiser l'opération pour les atteindre, tout en maîtrisant les processus de réalisation opérationnelle,
- l'atteinte d'un niveau TRES PERFORMANT pour au moins 3 cibles environnementales, PERFORMANT pour au moins 4 cibles environnementales et d'un niveau BASE pour 7 cibles environnementales.

Pour les bâtiments devant répondre à la réglementation thermique, la cible 4 doit être traitée en niveau performant ou très performant.

Le profil environnemental de l'opération, établi par le demandeur et vérifié en cours d'audit, est identifié page suivante.

Certivea bénéficie d'un mandatement d'AFNOR Certification, d'une autorisation de l'Association HQE et d'une accréditation n°5-0054, délivrée par le COFRAC, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur www.cofrac.fr

N° CERTIFICAT : N° NF380/13/1077 Rev.00 du 09/06/2017 (Page 1/2)

CERTIVEA atteste que l'opération identifiée ci-dessous a été évaluée conforme au Référentiel NF HQE Bâtiments Tertiaires pour les phases définies ci-dessous et aux niveaux de performances suivants :



EXCELLENT

OPÉRATION : DELEGATION REGIONALE ALSACE MOSELLE DU CNFPT A METZ BÉNÉFICIAIRE : CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT)

Lot C2.1 ZAC de l'Amphithéâtre
57000 METZ

80 rue de Reully
CS 41232
75578 PARIS CEDEX 12

En vertu de la présente décision notifiée par Certivea, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire pour les produits visés ci-dessus, dans les conditions définies par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF mentionné page suivante.

On the strength of the present decision notified by Certivea, AFNOR Certification grants the right to use the NF Mark to the grantee for the aforementioned products, within the frame of the general conditions applying to the NF Mark and to the aforementioned NF certification.

PHASE PROGRAMME : 20/02/2013

PHASE CONCEPTION : 01/10/2014

PHASE RÉALISATION : 09/06/2017

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide uniquement pour la(les) phase(s) définie(s) ci-dessus, et jusqu'à la fin du parfait achèvement lorsque les 3 phases ont été évaluées conformes. Le certificat ne concerne que les travaux réalisés sous la responsabilité du Maître d'Ouvrage identifié ci-dessus. Sont donc exclus tous les travaux qui auraient pu être réalisés sous la responsabilité d'un tiers (preneurs, locataires, etc...). Le référentiel de certification, la liste des certificats et attestations à jour sont disponibles sur le site www.certivea.fr.

Délivré le : 09/06/2017
Patrick NOSSENT
Président

PROFIL ENVIRONNEMENTAL

Bureau neuf - DELEGATION REGIONALE ALSACE MOSELLE DU CNFPT A METZ

Très performant

Performant

Base

ECO-CONSTRUCTION

- 1 Relation du bâtiment avec son environnement immédiat
- 2 Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
- 3 Chantier à faible impact environnemental

CONFORT

- 8 Confort hygrothermique
- 9 Confort acoustique
- 10 Confort visuel
- 11 Confort olfactif

ECO-GESTION

- 4 Gestion de l'énergie
- 5 Gestion de l'eau
- 6 Gestion des déchets d'activité
- 7 Maintenance - Pérennité des performances environnementales

SANTE

- 12 Qualité sanitaire des espaces
- 13 Qualité sanitaire de l'air
- 14 Qualité sanitaire de l'eau